Bulletin d'inscription

À RETOURNER AVANT LE 13 OCTOBRE 2010

Conseil National des Centres Commerciaux
3, rue du Havre - 75008 PARIS
Tél : +33 (0)1 53 43 82 60
Fax : +33 (0)1 53 43 82 61
Email : commercial@cncc.com

Société : .....

Adresse : .....

.....

CP : |__|__|__|__|__| Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

PARTICIPANT(S) :

Nom : ..... **Prénom** : .....
Fonction : ..... Email : .....
Tél. : ..... Portable : .....

Nom : ..... **Prénom** : .....
Fonction : ..... Email : .....
Tél. : ..... Portable : .....

Nom : ..... **Prénom** : .....
Fonction : ..... Email : .....
Tél. : ..... Portable : .....

Je soussigné(e) : .....
accepte les modalités d'inscription et d'annulation.

Signature et cachet de l'entreprise :

Date : .....

TARIFS :

	TARIFS	TOTAL HT	TOTAL TTC
ADHÉRENT CNCC	..... x 750 € HT *(897 € TTC)*	.....	.....
NON ADHÉRENT CNCC	..... x 990 € HT *(1184,04 € TTC)*	.....	.....

DATE ET LIEU :

- **Date :** Mercredi 20 octobre 2010
- **Lieu :** Club Confair, 54 rue Lafitte, 75009 PARIS
- **Métro :** 12 (Notre-Dame de Lorette), 7 (Le Peletier)
- **RER :** A (Auber/Opéra), E (Haussmann/Saint Lazare)
- **Bus :** 26, 32, 42, 43, 67, 74, 85 (Carrefour de Châteaudun)
- **Parking :** 12-14, rue Chauchat - Paris 9

CONDITIONS GÉNÉRALES :

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription dûment rempli, accompagné de votre réglement :

❑ par chèque à l'ordre du CICC en portant la mention « Colloque - La sûreté des Centres Commerciaux » au dos de votre chèque

❑ par virement à l'ordre du CICC à notre banque (BNP Paris St-Lazare - Compte N° 30004-00819-00010483284/61)

❑ par carte bancaire

Veuillez débiter mon compte d'un montant de .....€

Numéro : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Date d'expiration : |__|__| |__|__|

Cryptogramme CB : |__|__|__| Cryptogramme AMEX : |__|__|__|__| Signature :

Programme non contractuel, susceptible d'évoluer.

Cette journée peut être agréée au titre de la Formation Professionnelle Continue. Dès réception de votre inscription, une facture pouvant tenir lieu de convention de formation simplifiée vous sera adressée. Attention, les frais de stage doivent être réglés à l'inscription. Les frais d'inscription comprennent l'accès au colloque, le matériel didactique (peut varier selon la formation), les pauses-café et le déjeuner. Frais d'annulation : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation 30 jours avant le colloque les frais seront de 25 % du montant HT, pour toute annulation de 30 à 11 jours avant le colloque les frais seront de 50 % du montant HT, pour toute annulation 10 jours avant le colloque les frais seront dus en totalité. Dans ce cas, le participant pourra se faire remplacer par une autre personne de sa société.